

FORUM DES ASSOCIATIONS
SAMEDI 5 SEPTEMBRE 13H
Maison Pour Tous de Villiers-le-Bâcle

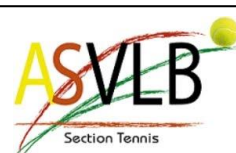


Association Sportive de Villiers-Le-Bâcle

Saison 2026-2027

<http://www.asvlb.fr/>

Livret sportif imprimé par
Global Print Solution 4 rue Amédée Gordini – 78114 Magny les Hameaux



AVANT-PROPOS

Quelques mots sur l'A.S.V.L.B.

Depuis 1982, l'ASVLB est une association sportive adhérente à la Fédération Sportive des Clubs Omnisports (FFCO) en sus des fédérations affinitaires relatives aux activités sportives pratiquées par les sections qui la composent. Elle est également agréée par la Délégation Départementale Jeunesse et Sport. Elle est gérée par un Comité Directeur comprenant un bureau et les Présidents des différentes sections.

L'ASVLB, c'est 500 adhésions, 20 bénévoles, 20 salariés, des équipements sportifs modernes, des résultats sportifs notables sur le plan départemental, national et des animations.

Le Comité Directeur :

Président : Éric PROVOST
Secrétaire : Marie GUERIN
Trésorière : Françoise GIGANDET (vice-présidente Gym)

Christine MARTIN (Présidente Equitation)
Marcela HATALOVA (Présidente Gym)
Emrys BOUGES (Président Futsal)
Etienne DERVYN (Président Plongée)
Éric PROVOST (Président Tennis)
Marie SMITH (Trésorière Tennis)
Jérôme BOYER (Président Judo)
Nathan SPOHN (Secrétaire Judo)
Céline CHESNÉ (Présidente Karaté)
Pierre-François LAVALLEE (Président Badminton)
Adrien MAIGNAN (Président Aiki-Tai-Do)



RAPPEL : Les aides financières



Afin de promouvoir la pratique d'activités sportives et culturelles pratiquées par les enfants habitant la Commune, la Municipalité octroie des aides financières dans la limite de 2 activités par enfant et par an.

Elles s'appliquent pour les jeunes âgés de moins de 18 ans (prolongées à 21 ans si l'intéressé, sans activité salariée, est toujours à la charge de ses parents)

La participation communale:

Cette « participation communale » (33% de la cotisation) est directement versée à l'association, et par conséquent, **les cotisations des sections ASVLB tiennent déjà compte de cet abattement. L'ASVLB communiquera alors l'identité et les coordonnées des bénéficiaires à la Mairie pour faire valoir cet abattement.**

Par contre, cette participation ne s'applique pas aux enfants des autres communes, **ni au-delà de 2 activités pour les Villebaclais** ; le plein tarif est alors appliqué.

Pour plus de détail, voir la tarification des sections.

Le Quotient Familial :

Une participation éventuelle du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) au coût des activités de vos enfants est possible en fonction de votre Quotient Familial. Vous êtes invités, muni de votre dernier avis d'imposition, à le faire calculer en Mairie.

Si votre Quotient Familial vous donne droit à une participation, présentez-vous en Mairie avec l'attestation de facture de l'ASVLB, fournie dans le mois suivant votre règlement.

Les coupons sport ANCV:

En cas de règlement par coupon sport ANCV, une majoration de 1% pour frais de gestion sera appliquée.



Modalités des inscriptions

Les inscriptions se dérouleront à la Maison Pour Tous lors du Forum des Associations :

Le samedi 5 septembre 2026 de 13h00 à 18h00

La cotisation ASVLB (comprise dans les tarifs des sections) est de **20€ par adhésion** (et non par adhérent). Pour les inscriptions en cours d'année, il faudra contacter directement les responsables des sections concernées



RAPPEL : Certains documents ou justificatifs sont obligatoires pour s'inscrire à certaines disciplines ou activités. Sans ces documents, l'inscription ne sera pas validée.

Pendant le forum, il vous sera demandé votre adresse de messagerie électronique.

Transferts

L'ASVLB propose, aux parents qui le souhaitent, d'assurer un retour des enfants à 17h30 vers la garderie : le lundi, le mardi, le mercredi, le vendredi.

Ce service sera facturé 70€ pour le premier enfant, puis 45 € par enfant supplémentaire, et pour l'année sportive et pour toutes les activités

Faut-il un certificat médical pour obtenir une licence sportive ?

Réponse sur <https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/certificatMedical>

Une attestation signée précisant que chacune des rubriques du questionnaire de santé spécifique aux mineurs a donné lieu à une réponse négative. Si une réponse est positive à ce questionnaire, un certificat médical attestant de la non-contre-indication à la pratique souhaitée.

Renouvellement de licence : le certificat médical est valable 3 ans. Durant l'intervalle des 3 ans, une attestation signée précisant que chacune des rubriques du questionnaire CERFA N°15699*01 a donné lieu à une réponse négative. Si une réponse est positive à ce questionnaire, un certificat médical attestant de la non-contre-indication à la pratique en compétition sera obligatoire.

Aide gouvernementale : Le PASS SPORT

C'est une allocation de rentrée sportive. D'un montant de 70 euros, cette aide de l'État est destinée aux enfants de 14 à 17 ans bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire 2026. Elle leur permettra de prendre une adhésion ou une licence dans une association sportive dès septembre 2026 durant toute l'année scolaire 2026-2027.

Pour les jeunes, c'est une opportunité de :

- rejoindre un club
- retrouver des camarades
- pratiquer son sport favori ou l'essayer

Pourquoi faire du sport ?

La pratique régulière d'une activité physique et sportive, même à intensité modérée, est un des meilleurs moyens pour prévenir les risques liés à la sédentarité ainsi que pour lutter contre de nombreuses pathologies chroniques associées (obésité, hypertension artérielle) et limiter le développement d'affections de longue durée (cancers, maladies cardiovasculaires, diabète).

À qui s'adresse le "Pass'Sport" ?

Pour la saison 2026/2027, le dispositif sera ouvert aux jeunes :

- **De 14 à 17 ans bénéficiaires de l'ARS** (Allocation de Rentrée Scolaire)
- **En situation de handicap :**
 - De 6 à 19 ans** bénéficiaires de l'AEEH (Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé)
 - De 16 à 30 ans** bénéficiaires de l'AAH (Allocation aux Adultes Handicapés)
- **De moins de 28 ans bénéficiaires d'une bourse** attribuée avant le 15 octobre 2026 :
 - Bourse CROUS** (y compris l'aide annuelle)
 - Bourse régionale** pour une formation sanitaire ou sociale

Comment cela fonctionne ?

Les familles éligibles seront notifiées de cette aide par un courrier dans la 2ème moitié du mois d'août. Elles devront présenter ce courrier aux clubs sportifs de leur choix et volontaires du réseau Pass'Sport lors de l'adhésion de leur enfant et se verront retrancher 70 euros à l'inscription. Ce montant couvre tout ou partie du coût d'inscription dans un club, c'est à-dire à la fois la partie "licence" reversée à la fédération, ainsi que la partie "cotisation qui revient au club. Elle sera donc versée non pas aux familles mais directement aux clubs. Cette aide sera cumulable avec les dispositifs similaires mis en place par de nombreuses collectivités et les aides de la Caisse d'Allocations Familiales.

Un chèque de caution de 70 euros sera demandé lors de l'inscription et sera détruit lorsque le Pass'Sport sera effectivement chargé vers l'ASVLB.

Où l'utiliser ?

Le Pass'Sport pourra être utilisé :

- dans les associations sportives affiliées aux fédérations sportives délégataires

Les associations sportives partenaires du dispositif Pass'Sport seront identifiées sur une carte interactive disponible sur le site www.sports.gouv.fr.



Aïki-Taï-Dô

Villiers-le-Bâcle



Gymnastique de santé

Self-défense

Secourisme

Issu d'une synthèse d'Aïkidô et d'arts de combat occidentaux, l'Aïki-Taï-Dô est un art martial qui base ses techniques de **self-défense** sur l'**esquive** et l'**efficacité**.

L'utilisation d'une grande palette technique de **frappe** avec les mains et les pieds ainsi que l'utilisation d'**armes traditionnelles** permet de s'adapter au mieux à toutes sortes de situations, y compris **contre des armes**.

Chaque entraînement est structuré en trois parties, la **gymnastique de santé** pour éviter les blessures et rester en forme, la partie **self-défense** et pour finir du **secourisme**.
Pour les **ados** (15 ans) et les **adultes**.

Pas de compétition, progression à son rythme pour le plaisir et dans la bonne humeur !

Pas besoin de certificat médical pour les majeurs !

Lieu : Dojo FOUJITA

Horaires : Le vendredi de 18h15 à 19h45

Tarif :

Adultes Villiers :	150 € l'année
Adultes St Aubin :	90 € l'année
15-18 ans Villiers et St Aubin :	105 € l'année
15-18 ans et adulte extérieur :	170 € l'année

(Tarif incluant la licence et l'assurance 31,10 € et la cotisation ASVLB 20 €)

Cours d'essai toute l'année, venez essayer !

Si vous êtes intéressé ou si vous avez des questions, contactez nous :

aikitaiovilliers.contact@gmail.com



Foot en salle

Cette section réunit celles et ceux qui ont envie de « taper la balle », de se retrouver une fois par semaine à la Halle des Sports afin de jouer ensemble. Il s'agit surtout d'un moment de partage et d'échange autour du foot.

Les règles sont adaptées à cette version du football :

- Terrain réduit
- Temps de jeu raccourci
- Equipes de 5 à 6 joueurs

Nous regroupons un large éventail de personnes âgées de 16 à 50 ans. Tous les niveaux de jeu sont acceptés, le but étant de passer un bon moment et éventuellement de progresser sur l'année !

Venez essayer !!!

Tarifs :

- Villebaclais/Saint-Aubinois : 40 €
- Extérieur : 50€
- Remise commerciale de 5€ pour les réinscriptions

Horaires

Tous les jeudis, y compris pendant les vacances scolaires (sauf été)	
JEUNES à partir de 16 ans et ADULTES	De 20h45 à 23h (variable selon l'effectif) A la Halle des Sports

Les inscriptions se feront au forum des associations au sein de l'ASVLB. Venez nombreux et n'oubliez pas de fournir **un certificat médical** obligatoire afin de valider votre inscription.

Pour plus de renseignements contactez : Emrys BOUGES au 07.68.84.55.23

Section

EQUITATION

Contact : Christine Martin - equitation.asvlb@gmail.com
<https://sites.google.com/view/asvlb-equitation/accueil>

Reprise des activités le 31 Août 2026



En partenariat avec les **centres équestres locaux**, l'ASVLB s'implique pour vous permettre de pratiquer l'un des plus beaux sports au monde. Il transmet à ses pratiquants de nombreuses valeurs telles que **respect de l'animal**, **patience**, **sens des responsabilités** et **humilité** entre autres.

L'**équitation** ce n'est pas seulement apprendre des techniques. C'est aussi apprendre à prendre **soin** de son poney/cheval et à être à l'écoute de son bien-être. C'est créer un **lien inestimable**.

Où MONTER?

- **Centre Equestre de La_Lisière**, 2 allée du Bois 91190 **Saint Aubin** (Le Mesnil Blondel)
01 69 41 94 30 / 06 08 69 72 02 (<https://www.harasdelalisiere.com/>)

Le **centre équestre de La Lisière** est une **entreprise familiale** avec plus de **25 ans d'activité**. Situé dans un **cadre privilégié**, calme et verdoyant, il propose à tous une pratique de l'équitation alliant convivialité et **qualité de l'enseignement** lors d'**activités équestres variées**.

Y sont accueillis les cavaliers de tout âge désirant apprendre à monter aussi bien pour du **loisir** que pour la **compétition**.

- **Centre Equestre de La_Grange Martin**, 96 avenue du Général Leclerc 91190 Gif sur Yvette
01 69 07 51 10 (contact@grangemartin.com)

Dans un environnement privilégié également, la **Grange Martin** vous propose notamment la pratique du Horse-Ball.

LES ACTIVITÉS

L'enseignement

Les **cours collectifs** d'une heure sont ouverts à tous, du **débutant** au cavalier **confirmé**, à partir de 3 ans. Pour les plus jeunes (3/6 ans), des cours de 30 minutes sont proposés.

La **cavalerie** composée de shetlands, doubles-poneys et chevaux est **adaptée** au niveau de chaque cavalier.

Suivant les conditions météorologiques, les cours se déroulent en manège couvert ou en carrière extérieure.

Stages et animations :

Des **stages** sont organisés à chacune des vacances scolaires, à la journée ou à la semaine.

Ils comprennent 3 heures d'équitation par jour, passage des examens fédéraux, soins aux chevaux, cours théoriques, participation à la vie du club.

Des **animations** sont régulièrement proposées les dimanche après-midi telles que jeux à poneys, balade, equifun, perfectionnement, sortie en compétition,

L'INSCRIPTION

D'abord au centre équestre pour réserver un créneau horaire valable pour l'année scolaire.

Puis auprès de la section lors du forum des associations pour valider l'inscription et s'acquitter du règlement.

ATTENTION ! Vous ne payez rien au centre équestre mais vous précisez que vous adhérez à l'ASVLB.

Votre réservation sera confirmée après paiement à la section équitation.

L'ASVLB ne prend pas en charge les autres activités équestres telles que stages ou animations. Aucun certificat médical n'est demandé à l'inscription.

TARIFS DES COURS COLLECTIFS ANNÉE 2026-2027

Les tarifs sont adhésion à la section, cotisation au centre équestre, licence FFE (excepté pour les cours de 30 min pour lesquels une attestation d'assurance pour les activités extra-scolaires devra être fournie), forfaits et participation communale (lorsqu'il y a lieu) comprises.

Paiement en 3 fois possible (chèques à fournir à l'inscription).

36 séances sur l'année.

Centre Equestre de La Lisière

Shetland				Double poney / Cheval			
		VLB	St Aubin			VLB	St Aubin
3-6 ans	½ Heure	339 €	294 €	<= 21ans	1 Heure	791 €	1122 €
	1 Heure	576 €	496 €	<= 21ans	Compétition	1127 €	1602 €
Double poney / Cheval				> 21 ans	1 Heure	1122 €	1122 €
<= 18 ans	1 Heure	691 €	595 €	> 21 ans	Compétition	1602 €	1602 €
<= 18 ans	Compétition	980 €	843 €				

* Pour les forfaits compétition, une charte ainsi qu'un chèque de caution seront à fournir.

** D'autres types de forfaits sont envisageables avec l'accord du centre équestre (1 semaine/2, 2h par semaine).

Centre Equestre de La Grange Martin

Les tarifs de la Grange Martin seront disponibles sur le site de la section dès confirmation par le centre équestre pour l'année 2026-2027.



AMITIÉ - COURAGE - RESPECT - CONTRÔLE DE SOI - HONNEUR - POLITESSE - SINCÉRITÉ - MODESTIE

CLUB LABEL ARGENT - FFJDA 910300

Reprise des cours

Mercredi 9 septembre 2026

Kimonos

Possibilité d'essayer et d'acheter un kimono Adidas avec logo club lors du forum et tout au long de l'année.

Vie du club

En cours d'année, diverses manifestations sont organisées (passage de ceinture, stages, cours parents-enfants, rencontre avec des athlètes, tournois amicaux, compétitions de la ligue...)

Compétitions

Un passeport sportif est nécessaire pour la pratique des compétitions à partir du niveau Benjamins. Le passeport n'est pas compris dans les frais d'inscriptions. Son prix est de 8€.

Tarifs

Les tarifs comprennent l'adhésion à l'ASVLB (20€), la licence et assurance France Judo (46€) et à partir des benjamins, l'accès à la salle cardio.



Gourde offerte à tous
les judokas par
Avalanches Conseils

COTISATIONS SAISON 2026-2027

CATÉGORIES	Villiers	Saint-Aubin	Châteaufort	Extérieurs
Débutants (2021-2022)	168€	144€	215€	240€
De Pré-poussins (2020) à Juniors -18 ans (2009)	200€	171€	260€	285€
De Minimes (2014) à Juniors -18 ans (2009) + vendredi	217€	186€	285€	310€
A partir de Juniors (2008)	285€	200€	260€	285€
A partir de Juniors (2008) + vendredi	310€	217€	285€	310€
Salle Cardio-Training	145€			

HORAIRES DES COURS 2026-2027				
CATÉGORIES	Naissances	Lundi	Mercredi	Vendredi
Débutants	2021 / 2022		16H15 à 17H00	
Pré-Poussins 1ère année	2020	16H45 à 17H45	17H00 à 18H00	
Pré-Poussins 2ème année Poussins 1ère année	2019 2018	17H45 à 18H45	18H00 à 19H00	
Poussins 2ème année Benjamins	2017 2015 / 2016	18H45 à 19H45	19H00 à 20H00	
Minimes Cadets Juniors et Seniors	2013 / 2014 2010 / 2011 / 2012 2009 et +	19H45 à 21H00	20H00 à 21H00	19H45 à 21H00 Cours optionnel Kata et Techniques pour la ceinture noire
Salle Cardio-Training		16H45 à 21H00	16H15 à 21H00	19H45 à 21H00

Possibilité d'un transfert école Villiers Le Bâcle – judo le lundi et le mercredi pour les débutants, pré-poussins et poussins

Salle cardio training

La salle cardio training est accessible aux non judokas, une adhésion à l'année est demandée. Cette salle est mise à disposition, aucun coaching particulier n'est donné, vous pouvez venir autant de temps que vous souhaitez durant les horaires des cours de judo. Nous avons vélos, vélo elliptique, tapis de course, rameur, machine multistations, chaise romaine, banc à abdos ...

Certificat médical :

- **Pour les judokas mineurs** : une attestation signée précisant que chacune des rubriques du questionnaire de santé spécifique aux mineurs a donné lieu à une réponse négative. Si une réponse est positive à ce questionnaire, un certificat médical attestant de la non-contre-indication à la pratique du judo en compétition sera obligatoire.
- **Pour les judokas de 18 à 30 ans** : à 18 ans ou lors de la 1ère demande de licence un certificat médical est obligatoire avec la mention « non-contre-indication à la pratique du judo en compétition ». Puis pour les années suivantes une attestation signée précisant que chacune des rubriques du questionnaire de santé spécifique aux majeurs a donné lieu à une réponse négative. Si une réponse est positive à ce questionnaire, un certificat médical attestant de la non-contre-indication à la pratique du judo en compétition sera obligatoire.
- **Pour les judokas à partir de 30 ans** : le certificat médical est valable 5 ans. Durant l'intervalle des 5 ans, une attestation signée précisant que chacune des rubriques du questionnaire de santé spécifique aux majeurs a donné lieu à une réponse négative. Si une réponse est positive à ce questionnaire, un certificat médical attestant de la non-contre-indication à la pratique du judo en compétition sera obligatoire.
- **Pour les adhérents à la salle cardio-training** : un certificat médical est obligatoire avec la mention « non-contre-indication à l'utilisation d'appareils de cardio-training ».



JUDO@ASVLB.FR



ASVLB_JUDO



Le Karaté, un art martial accessible à tous ! Rejoignez-nous !

Affiliation FFKDA 0910636

Contrairement à certaines idées reçues, le karaté est accessible à toutes et à tous, et peut se pratiquer à tout âge. Alors, venez découvrir, en famille ou entre amis, cet Art Martial séculaire et en apprécier le côté sportif et son potentiel dans le développement personnel :

- L'amélioration de la condition physique générale.
- Le développement de la souplesse, de l'équilibre et de la coordination.
- L'augmentation du tonus musculaire.
- L'amélioration de la capacité cardiovasculaire.
- Une augmentation de la capacité de concentration.
- Un accroissement de la confiance en soi.
- Une plus grande facilité à gérer le stress de la vie quotidienne.

Nous proposons des cours adaptés au niveau de chacun(e), afin de permettre une progression cohérente et attractive. Aussi, nos jeunes portent les couleurs du club lors de compétitions départementales, régionales et nationales, auxquelles nous nous efforçons de participer. Par ailleurs, nous nous attachons à entretenir une ambiance familiale ouverte sur l'échange et la communication.

Les cours sont assurés par des professeurs diplômés et titrés :

- **Benoît Fourré**, directeur technique, ceinture noire 5^e Dan, triple champion de France Kata par équipe ;
- **Franck Veber**, ceinture noire 4^e Dan ;
- **Xavier Louchart**, ceinture noire 1^{er} Dan ;
- **Vincent Chazarenc**, ceinture noire 3^e Dan, karaté traditionnel ;

Pour tous renseignements et informations complémentaires, vous pouvez contacter :

E-mail : asvlbkarate@gmail.com

Page Facebook : www.facebook.com/asvlbkarate

Site internet : www.asvlbkaratesite.wordpress.com

VILLIERS-LE-BÂCLE

Les cours se déroulent à la salle Foujita de Villiers-le-Bâcle, et au gymnase Christian Marty de Toussus-le-Noble.

Cours	Lundi	Jeudi	Samedi
7 à 12 ans		19h30 – 20h30 Salle Foujita	10h00 – 11h15 Gymnase C. Marty
13 à 17 ans	20h00 – 21h30 Gymnase C. Marty	19h30 – 21h00 Salle Foujita	10h00 – 11h15 Gymnase C. Marty
Adultes	20h00 – 22h00 Gymnase C. Marty	19h30 – 21h30 Salle Foujita	10h00 – 11h15 Gymnase C. Marty

	Cotisations 2026 – 2027				
Catégories	Villiers-le-Bâcle	Saint-Aubin	Châteaufort	Toussus le Noble	Extérieurs
7 à 12 ans	140 €	120 €	155 €	160 €	180 €
13 à 17 ans	163 €	140 €	185 €	190 €	210 €
Adultes	235 €	235 €	210 €	215 €	235 €

La reprise des cours est fixée au lundi 7 Septembre 2026.

Les tarifs comprennent l'adhésion à l'ASVLB (20€) et la licence FFKDA avec l'assurance (39 €).

*Vous êtes plusieurs membres d'une même famille à vous inscrire ? N'hésitez plus, 15% de réduction sur votre cotisation (**hors adhésion ASVLB et licence FFKDA**) vous attendent.*

IMPORTANT : Toute demande de remboursement en cours d'année devra être justifiée par un certificat médical de non-apptitude, établi à la date de la sollicitation. Les frais fixes ne seront pas remboursés (licence FFKDA, et adhésion ASVLB).

Il n'y a pas de cours pendant les congés scolaires, mais des stages seront organisés pour les volontaires (sauf vacances de Noël). Le coût de ces stages n'est pas inclus dans la cotisation annuelle.

Le certificat médical n'est plus obligatoire, mais il est conseillé de demander l'avis de votre médecin pour la pratique du karaté, avant toute inscription. Les mineurs doivent fournir une attestation sur l'honneur, signée par les représentants légaux.

Toute personne n'étant pas à jour de sa cotisation et n'ayant pas son certificat médical ou son attestation à la date du 30 Septembre 2026, pourra se voir refuser l'accès aux tatamis.

Section GYMNASTIQUE

Reprise des cours : lundi 7 septembre 2026

Adresse mail de la section : gym@asvlb.fr

Site web : <https://asvlb.fr/index.php/gym/>

Affiliation UFOLEP : 091679010

Affiliation FSCF 1819-42



Les cours de Gymnastique sont ouverts à tous : tout-petits, enfants, ados et adultes, jeunes et moins jeunes. Nous vous espérons nombreux cette année encore, pour profiter de ces moments où s'allient esprit sportif, détente, et convivialité.

La cotisation annuelle comprend l'adhésion à l'ASVLB (20 €), la licence si agrès (15,5€ à 21 € pour la licence enfant) ou assurance. Les tarifs sont susceptibles d'évoluer en cas d'augmentation du coût des licences.

L'ASVLB se réserve le droit d'annuler un cours pour lequel le nombre d'inscrits serait insuffisant : 8 inscriptions minimum par cours.

Toute demande de remboursement en cours d'année devra être justifiée par un certificat médical de non-aptitude établi à la date de la sollicitation. Tout trimestre commencé reste dû, seule la cotisation (hors adhésion à l'ASVLB et la licence /assurance) peut être remboursée.

FITNESS JEUNES ET ADULTES

Fitness s'entend au sens large et se décline sous de nombreuses formes ! Au total, 17 à 19 cours hebdomadaires au choix et/ou à volonté ! La couleur de l'étoile indique le niveau de difficulté du cours, en fonction de son intensité « cardio » (voir l'agenda sur les pages suivantes).

	VLB adultes	VLB jeunes	StA adultes	StA jeunes	Extérieurs
Cours 45 min / 1h	200€	147€	147€	126€	210€
Pack Fitness Illimité	300€	217€	217€	186€	310€

Le Tarif Cours 45 min / 1h concerne l'inscription annuelle à un seul cours de durée inférieur ou égale à 1 heure. Exemple : Qi Gong, Pilates ou Stretching, à noter sur la fiche d'inscription.

Le forfait « Fitness » vous ouvre l'accès à tous les cours de Fitness du planning ASVLB (MPT & Salle Foujita à Villiers, Salle de la Colombe à St Aubin).

Pour les adultes, les cours auront lieu de Septembre à fin Juin, avec cours pendant une des deux semaines pendant les petites vacances scolaires (sauf Noël) d'après les disponibilités des coachs. Pas de cours pendant les jours fériés et les ponts.

Les fiches d'inscription peuvent être téléchargées sur le site

<https://asvlb.fr/index.php/gym/> pour des personnes absentes au forum et doivent être remises avec le règlement par chèque à un membre du bureau de la section GYM avant le 1^{er} cours physique.

Gymnastique pour tous + Gymnastique artistique ENFANTS à Villiers-le-Bâcle

Cours	Mercredi	Vendredi	Samedi	Tarifs		
				VLB	St Aubin	Ext
Bébé-parents (2024-2025)			9h45-10h30	146 €	125 €	208€
Mini-gym (2022-2023)		16h45-17h30		146 €	125 €	208€
Eveil agrès (2020-2021)		17h30-18h30		188 €	161 €	268€
Agrès 2h (...-2020) Filles	13h45-15h45			230 €	197 €	328€
Agrès 3h (2020-2021) Filles	13h45-15h45	17h30-18h30		323 €	277 €	462 €
Agrès 4h (2020-2021) Filles	13h45-15h45	17h30-19h30		392 €	336 €	462 €
Agrès 2h Garçons		18h30-20h30		230 €	197 €	328€
Agrès 4,5h	17h30-19h30	18h00-20h30		412 €	353 €	588€

Les inscriptions dans les différents groupes se font en accord avec les entraîneurs.

A NOTER :

Dès 7 ans, pour l'enfant, la compétition est un facteur de motivation et d'évaluation de ses aptitudes.

Nous encourageons cette possibilité en adhérant à une fédération de sport pour tous « UFOLEP » pour qui le sport est un moyen d'épanouissement et non une fin en soi. Les équipes « matchent » 2 ou 3 fois par saison.

Information : pour les transferts vers les salles de sports, merci de ne pas oublier de donner l'autorisation parentale à l'école et/ou au Centre de Loisirs.

Certificat médical : nécessaire seulement si le **questionnaire de santé d'UFOLEP** a une réponse OUI à une ou plusieurs questions.

Il n'y a pas de cours pendant les congés scolaires pour les enfants.

Les cours à partir d'éveil agrès se font en justaucorps avec ou sans short / leggings pour les filles. En T-shirt et short / leggings / jogging pour les garçons.

Une bourse aux justaucorps de club d'occasion sera organisée en début d'année pour équiper les gymnastes qui feront la compétition.

Merci de contacter la section par email gym@asvlb.fr si impossibilité de venir au forum de Villiers-le-bâcle (pas d'inscription enfant au forum de Saint Aubin).

Gymnastique artistique ADULTE à Villiers-le-Bâcle

En autonomie.

Mercredi 18h30-20h00 et Vendredi 19h00-20h30

Tarif	VLB	St-Aubin	Extérieur
Agrès Adulte	108 €	88 €	118 €

Horaires sera
avancé de 30 min
si salle dispo

Le planning mis à jour en cours de l'année est sur le site ASVLB <https://asvlb.fr/index.php/gym/>

Jeudi		Vendredi	Samedi
		Marine	
		 Gym tonique 10-10h45	Don
		 Gym posturale 10h45-11h30	 Step 11-12h30
	Marika		
Brigitte	 Fitness doux 18h-19h00		
 Qi Gong 18h30-19h30	 Pilates 19h-19h30		
	 Zumba 19h30-20h30		
Villiers-le-Bâcle - Salle Foujita		Cardio  Intensité faible  Intensité moyenne  Intensité forte	
Villiers-le-Bâcle - Maison Pour Tous			

Les annulations et les reports de cours sont communiqués par e-mail.

Un cours comptant moins de 8 adhérents peut être modifié ou annulé en cours de saison.



Activité sportive à composante artistique proche de la danse et de la gymnastique, utilisant plusieurs engins d'adresse (corde, ruban, cerceau, ballon, massues).

Cours les vendredi soir et samedi après-midi au Gymnase Christian Marty à Toussus-le-Noble :

- Initiation dès 4 ans
- Loisir – Débutant ou Confirmé
- Compétition possible à partir de 8 ans

Renseignements et inscriptions auprès de Lauriane

Mail : asvlb.bureau@gr@gmail.com

Renseignements Compétitions : Compet.gr@gmail.com

Les inscriptions se feront aux Forums des Associations le 5 septembre 2026:

- A Toussus-le-Noble - Gymnase Christian Marty (10h-12h)
- A Châteaufort – Clot Brosset

Pas d'inscription GR à Villiers-le-Bâcle ni Saint Aubin

Tarif GR	Châteaufort- Toussus le Noble Villiers le bâcle – St Aubin	Extérieur
Initiation 1 h	140 €	155 €
Loisirs 1h30	200 €	223 €
Pré-compétition 1h45	250 €	275 €
Compétition 2h	271 €	296 €
Compétition 2h30	300 €	325 €
Compétition 4h	411 €	435 €

Initiation (année 2022,2021,2020)		Samedi 16h-17h
Loisirs 1 (2019 et plus)		Samedi 13h-14h15
Pré-compétition		Samedi 14h15-16h
Compétition 1 (Poussines)	Vendredi 17h30-20h00	
Compétition 2 (Jeunesse /Aînées)	Vendredi 18h15-20h15	
Compétition 3 (Jeunesse /Poussine)		Samedi 13h30-16h
Compétition 4 (Aînées)		Samedi 16h- 18h

Pré-inscription par mail pour les cours Compétitions avant le 5 septembre et les inscriptions définitives au Forum.



Section Badminton

Horaires :

Jeudi : 18h00 à 20h30

Samedi : 14h00 à 16h00



Jeune : < 18 ans

Adulte : +18 ans

	Jeune	Adulte	Parent - Jeune
Villiers-le-Bâcle / Saint-Aubin	25 €	45 €	60 €
Externes	35 €	55 €	75 €

- Parent – Jeune : prix pour un adulte et un jeune de la même famille (majeur + jeune < 18 ans)
- En cas de compétition ou de démonstration, la Halle des Sports ne sera pas disponible. Un affichage et une information par mail seront donnés à chaque adhérent.
- Les volants sont fournis par le club. Une tenue de sport est indispensable.
- Activité libre, il n'y a pas de cours dispensé.

Section TENNIS



La section Tennis offre un éventail de services allant de la simple utilisation de ses courts jusqu'aux cours de tennis adaptés au niveau de chacun :

- **Une école de tennis / Mini-tennis**

L'école de tennis est ouverte aux enfants âgés de 6 à 18 ans. Des cours d'1 h ou 2 h sont proposés pendant 30 semaines (hors vacances scolaires), dont l'encadrement est assuré par un moniteur (brevet d'Etat) et deux initiateurs de tennis (brevet fédéral). Les élèves sont répartis dans des groupes de 5 à 6 joueurs selon leur niveau et leur âge. La section mini-tennis (enfants de 5 à 6 ans) reçoit un cours spécifique à base de jeux ludiques.

- **Compétitions**

Des entraînements pour **les équipes** sont organisés, à raison de 1 h 30 par séance pendant 30 semaines (hors vacances scolaires). Au cours des équipes sont engagées dans différentes compétitions départementales homologuées FFT telles que, Challenge de l'Essonne, Championnat Sénior d'Hiver, Championnat(s) Vétérans, Championnat Sénior d'été et Championnats jeunes.

- **Cours adultes**

D'autre part, des **cours collectifs adultes** sont proposés pour les adhérents souhaitant améliorer leur jeu, à raison de 30 séances de 1 h 30.
(1 séance/semaine, hors vacances scolaires).

- **Pickleball**

 C'est une nouveauté cette année, sur la lancée des journées découvertes de l'année précédente, la section tennis institutionnalise l'activité en mettant en place des séances régulières à raison de 10 séances loisirs de 2 h, une fois par mois, encadrées par un membre du bureau.

La section tennis dispose de 2 courts extérieurs et de 2 courts intérieurs chauffés dans la halle des sports où des créneaux horaires sont spécifiquement réservés pour les cours de tennis et la **pratique libre** du tennis. Les adhérents devront s'y conformer. Un planning sera affiché sur notre site internet et dans la halle des sports.

Des **activités** sont prévues tout au long de l'année (Rencontre interclub amicale, événements, tournoi interne, double-surprise...)



Pour de plus amples renseignements, merci de contacter :

- | | |
|---------------------|---|
| ○ Sébastien TRENTIN | : 06 07 56 17 44 |
| ○ Eric PROVOST | : 06 66 20 36 67 |
| ○ @mail | : info@asvlb-tennis.fr |
| ○ Site internet | : http://www.asvlb-tennis.fr |

TARIFS 2026 / 2027

Les fourchettes d'âges des cours (Enfant, Jeune, Adulte) sont alignées avec celles pratiquées par la Fédération Française de Tennis.		NOUVELLE INSCRIPTION		RENOUVELLEMENT Membre pour au moins une des 3 dernières saisons	
TARIF Âge atteint au cours de l'année 2027	DESCRIPTION	VLB	EXT	VLB	EXT
MINI TENNIS 1H 6 ans ou moins (ENFANT)	5/6 élèves par cours de 1h ou 2h par semaine pendant 30 semaines scolaires	240€	343€	197€	281€
MINI TENNIS 2H 6 ans ou moins (ENFANT)		360€	515€	295€	422€
ECOLE DE TENNIS 1H 7 à 18 ans inclus (JEUNE)	5/6 élèves par cours / 1h ou 2h par semaine / 30 semaines scolaires / badge inclus	298€	425€	253€	361€
ECOLE DE TENNIS 2H 7 à 18 ans inclus (JEUNE)		446€	638€	379€	542€
BADGE OPTIONNEL	Accès terrains pour les abonnés aux cours de mini-tennis et école de tennis.	25€			
COLLECTIF ADULTE 1H30 19 ans ou plus (ADULTE)	5/6 élèves par cours / 1h30 par semaine / 30 semaines scolaires / badge inclus	538€	673€	485€	606€
TENNIS LOISIR ENFANT 6 ans ou moins (ENFANT)	Accès terrains + badge inclus	172€	246€	146€	209€
TENNIS LOISIR JEUNE 7 à 18 ans inclus (JEUNE)		180€	257€	153€	218€
TENNIS LOISIR ADULTE 19 ans ou plus (ADULTE)		252€	315€	214€	268€
PICKLEBALL 15 ans ou plus	10 séances par mois de 2h encadré par un membre du bureau en jeu libre	Tarif unique de lancement : 60€ (sauf si déjà inscrit sur une autre prestation)			
Les frais de licence FFT (33€ adulte, 23€ jeune, 13€ enfants) et de fonctionnement ASVLB (20€) sont inclus. Au-delà de la 1 ^{re} prestation de Tennis ou Pickleball pour une même personne, ces frais seront déduits. Ces frais ne pourront, en aucun cas, être remboursés. <i>Le tarif appliqué à tout abonnement est celui du cours quel que soit le niveau d'âge de l'abonné.</i>					
REMBOURSEMENTS La cotisation à l'activité ne pourra être remboursée que pour des raisons médicales et sur présentation d'un certificat médical l'attestant. Tout trimestre commencé restera dû.	CERTIFICAT MEDICAL Conformément à la Loi Sport du 2 mars 2022, la Fédération Française de Tennis a validé la suppression du certificat médical, ainsi que des attestations, dans le cadre de la délivrance d'une licence à un pratiquant majeur . Cependant, pour tout pratiquant mineur , il convient toujours de présenter une attestation , signée des personnes exerçant l'autorité parentale, précisant que chacune des rubriques du questionnaire de santé spécifique aux mineurs a donné lieu à une réponse négative. Dans l'hypothèse où une des rubriques du questionnaire donnerait lieu à une réponse positive, un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du Tennis datant de moins de six mois devra être produit.				

- Les âges pour les enfants sont donnés à titre indicatif. Le professeur peut proposer de monter un enfant d'un niveau si ses résultats ou son niveau le permet.
- Les cours sont formés par le professeur en fonction des créneaux horaires disponibles et en fonction des niveaux.
- La composition des équipes compétitions (enfants ou adultes) seront choisies prioritairement selon l'avis des professeurs de tennis et du Bureau, en fonction des niveaux et des résultats des compétiteurs.
- Le calendrier des cours vous sera transmis dès que toutes les inscriptions auront été prises en compte. Les groupes devant être constitués en fonction de votre âge, votre niveau, et vos disponibilités.

Merci de votre compréhension.



POUR LE FORUM – concernant l'inscription d'un mineur MERCI DE VOUS MUNIR de:
 L'attestation de non-contre-indication téléchargeable sur [Attestation mineur.pdf](#) après avoir répondu au questionnaire de santé ci-contre : [QUESTIONNAIRE-DE-SANTE-MINEURS.pdf](#)



SECTION PLONGEE

Séance de baptême offerte (si besoin)

Sans engagement / sur inscription uniquement*

À partir de 10 ans

(avec autorisation parentale pour les mineurs)

*L'inscription préalable une semaine avant est obligatoire pour une bonne organisation : contact@dromies.fr

**Entraînements à la piscine Polytechnique de Palaiseau
le mercredi de 18 h 30 à 20 h – Rdv 15 min avant la séance**

Date de reprise : 1^{er} ou 2^e mercredi d'octobre -> à confirmer sur notre site courant septembre
dromies.fr

Activités de la saison :

- Entraînements hebdomadaires en piscine (hors vacances scolaires), préparation aux passages de niveaux, théorie des niveaux P1 à P3 (en salle),
- Stages* et sorties* (avec ou sans le bateau du club) :
 - ✓ Sorties régulières à la fosse d'Antony,
 - ✓ Sorties mer et/ou lac,
 - ✓ Stage technique pour préparer ou valider les niveaux P2 et P3**
 - ✓ En fonction des demandes, il peut être étudié une sortie « mer chaude »
- Rendez-vous festifs tout au long de la saison.



*non compris dans la cotisation - les enfants doivent être accompagnés d'un parent ou tuteur légal

**si compétences acquises

Cotisations annuelles / 2026-2027

Saison 2026-2027	Villiers	Châteaufort	St Aubin	Extérieurs
Enfant (10 ans à moins de 16 ans)	198 €*	271 €*	178 €*	296 €
Cadet (16-18 ans) ou étudiant (hors Saint-Aubin) -21 ans +justif	215 €*	296 €*	193 €*	321 €
Adulte +18 ans – ou tarif plein	296 €**	296 €*	321 €	321 €
Encadrant ou membre actif	230 €			

Les tarifs incluent : licence, assurance fédérale (RC) et complémentaire individuelle de l'ASCEA Saclay, adhésion à l'ASVLB, cotisation à la section plongée, prêt du matériel utilisé en piscine (sauf palmes, masque et tuba), entraînements à la piscine Polytechnique.

* Sous réserve des conditions de subventions accordées par les villes ci-dessus pour la saison en cours

**Tarif préférentiel accordé aux adhérents Villebâclais adultes, sur justificatif de domicile



Modalités d'inscription

- Être âgé de 10 ans minimum*,
- Savoir nager,
- Fournir les documents suivants :
 - ✓ La feuille d'inscription** dûment remplie,
 - ✓ Un certificat médical** (CACI) portant la mention « non contre-indication à la pratique de la plongée subaquatique avec scaphandre » délivré conformément au règlement de la FFESSM (disponible le jour du forum) → la licence des nouveaux inscrits ne pourra pas être souscrite avant la fourniture du CACI au club.
 - ✓ Pour les mineurs : une autorisation parentale de plongée jeune**.
 - ✓ Le chèque de règlement de la cotisation.

* Sous réserve d'un entretien de motivation avec l'un de nos encadrants pour les enfants de moins de 12 ans

** Documents disponibles en téléchargement sur le site dromies.fr depuis la rubrique : vie du club/inscription

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez :

- Visitez sans modération notre site internet : dromies.fr
- Adressez un courriel à : contact@dromies.fr
- Ou contactez :

- | | |
|--------------------------|----------------|
| ✓ Etienne Dervyn | 06 58 81 88 46 |
| ✓ Réjane Brangeon-Boulin | 01 60 14 07 72 |
| ✓ Véronique Jamagne | 06 09 75 41 45 |



Association Sportive de Villiers-le-Bâcle - N° SIRET : 32759245700029
Siège social : Mairie de VILLIERS-LE-BACLE - ☎ : 01.69.33.15.15
Affiliation F.F.C.O. N°91024 – Courriel : asvlb@laposte.net

POUR LE SPORT VOUS AVEZ L'ASVLB POUR VOTRE CONFORT IL Y A



NOS SERVICES



RÉNOVATION
Redonnez vie
à votre intérieur



EXTENSION
Gagnez de l'espace
sans déménager



DÉCORATION
Créez un intérieur
qui vous ressemble



UN SEUL INTERLOCUTEUR

Un accompagnement
personnalisé
du début à la fin
de votre projet.



ARTISANS SÉLECTIONNÉS

Des professionnels
de confiance, locaux
et rigoureusement
sélectionnés.



PROJETS SUR MESURE

Des solutions
adaptées à vos
besoins, à votre
budget et à vos envies.

*“ Je vous conseille et
vous accompagne dans
l'élaboration de votre
projet et vous mets en
relation avec des artisans
fiables sélectionnés sur
le terrain. ”*



Thierry Leclercq
Courtier en travaux

Étudions ensemble votre projet
pour un résultat à la hauteur
de vos attentes.



06 33 10 33 10

Contactez-moi dès aujourd'hui
pour un premier échange !



Un réseau national
à votre service



Garantie décennale
et assurances



Intervention
dans votre secteur